



# Plan SÉCHERESSE PAYS BASQUE

L'eau : un bien PRÉCIEUX  
au DÉFI DU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE



 **pays  
Basque  
euskal  
HERRIA**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
—  
HIRIGUNE  
ELKARGOA

# OBJECTIF : - 10 % DE CONSOMMATION D'eau POUR LE PAYS BASQUE !



Partout sur la planète, la ressource en eau est menacée par le réchauffement climatique, et le Pays Basque n'échappe pas à la règle. La rapidité et l'ampleur du phénomène sont telles que la question n'est plus de savoir si notre territoire sera placé en alerte sécheresse cet été mais quand il le sera. Les prévisions font état d'une baisse de 30% de la ressource en eau à échéance 2040. Au niveau global, le rapport à l'eau se tend et devient plus conflictuel. Parler de « guerre de l'eau » n'est plus un abus de langage mais la réalité de nombreux territoires. Au niveau local, notre responsabilité est de nous organiser pour garantir à tous l'accès à une eau potable de qualité, comme formalisé dans notre Plan Climat et notre projet de territoire.

Cet objectif, qui aurait été réduit à un truisme voilà quelques années, revêt désormais un relief éminemment politique et doit bénéficier de mesures et de moyens financiers inédits. Car si la situation demeure inquiétante, des solutions existent pour réduire notre consommation et nous adapter aux pénuries de plus en plus fréquentes à venir. Le Pays Basque, j'en suis convaincu, sera capable de relever ce défi s'il y est correctement préparé. C'est l'objet de notre Plan sécheresse.

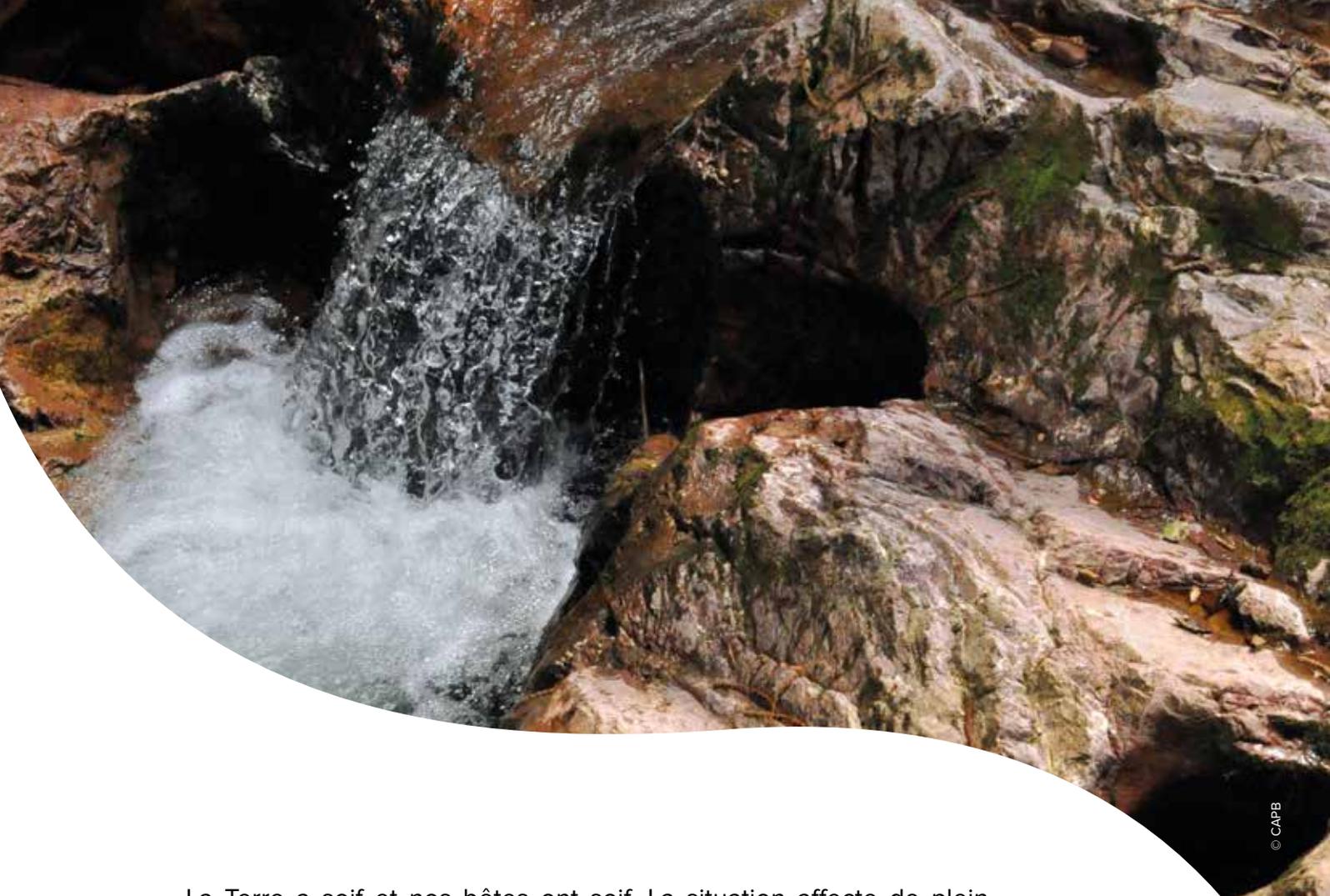
La création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en 2017 fut la première pierre de ce traitement politique de l'eau. Auparavant assurée par 114 structures différentes, la gestion de l'eau dans sa globalité est placée sous notre autorité commune et des travaux importants, structurants, ont déjà été lancés pour gagner en efficacité. En la matière en effet, la mutualisation et la coopération sont indispensables. En 2022, c'est un fait, les services qui s'étaient regroupés ont mieux géré l'urgence.

Nous avons lancé un baromètre de l'eau pour que chacun puisse prendre conscience de manière tout à fait objective et transparente du tarissement de la ressource. La politique n'est pas une expertise, elle est ce qui relie. C'est pourquoi nous allons aussi accompagner dès cet été les habitants, les agriculteurs et les entreprises à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie. Nous devons être capables, collectivement, de réduire notre consommation d'eau de 10% en un an, en passant de 30 millions de mètres cubes d'eau consommée par le Pays Basque en ce mois de juillet à 27 millions en juillet 2024, un objectif de sobriété réaliste et réalisable.

© Côté Sud Photos



**Jean-René Etchegaray**  
Président de la  
Communauté  
Pays Basque



© CAPB

La Terre a soif et nos bêtes ont soif. La situation affecte de plein fouet nos agriculteurs, nous serons à leurs côtés. De nombreuses mesures sont prévues pour les accompagner, dont la sécurisation de certains captages, laissés à l'abandon. L'eau coulera à nouveau dans certaines exploitations !

Bien évidemment, nous ne pouvons envisager un traitement politique de l'eau sans envisager une tarification harmonisée, écologique et sociale à l'échelle du territoire, à l'instar de ce que nous avons réussi pour les mobilités sur le réseau TXIK TXAK. Ce chantier, nous le mènerons dès cette année.

Nos modèles de développement doivent se réinventer, et l'innovation est incontournable en ce sens. Réutiliser nos eaux de pluie, nos eaux usées, créer de nouveaux process agricoles ou industriels, revoir l'urbanisme, voilà qui mobilise déjà nos chercheurs, nos jeunes, nos ingénieurs autour de ce parti-pris essentiel. Nous devons les accompagner.

Efficacité, Sobriété, Solidarité, Innovation, tels sont les piliers de notre Plan Sécheresse, et du défi que nous relèverons, tous ensemble.

# Le Plan sécheresse Pays Basque



Avec 5000 km de cours d'eau et 35 km de littoral, le Pays Basque est un pays d'eau. Pourtant, les pluies se font à la fois plus intenses et moins nombreuses. Nos nappes phréatiques comme nos rivières mettent plus de temps à se remplir et se remplissent moins. L'été dernier, des communes ont connu des difficultés d'approvisionnement en eau potable.

Le dérèglement climatique s'accélère et nous devons prendre notre part dans ce combat. L'engagement qui est le nôtre est de continuer à garantir l'accès à une eau de qualité pour tous et en tout point du territoire.

Nous avons donc travaillé pour définir un plan d'actions collectif, à partir des propositions et des ambitions de la Commission cycle de l'eau. Je remercie l'ensemble de ses membres de nous avoir guidés dans cette feuille de route. Nous avons désormais des mesures, un calendrier, la capacité d'agir.

Le Plan sécheresse Pays Basque se construit autour de quatre axes, en continuité et en complémentarité du Plan national : optimiser la disponibilité de la ressource, organiser la sobriété, assurer la solidarité et engager l'innovation. Ils imposent de s'adapter et nous concernent tous : usagers, professionnels, au sein de collectivités, d'entreprises, d'exploitations agricoles.

Face aux enjeux qui s'annoncent et alors que les difficultés sont déjà là, chaque geste compte. Chacun est invité à s'engager à nos côtés dans un nouveau rapport à l'eau. Ce document est une première version qui se veut évolutive pour intégrer les mesures gouvernementales et les évolutions réglementaires encore attendues. Il n'en demeure pas moins un document important, fondateur, qui pose l'urgence de la situation et qui montre que nous sommes prêts, dès cet été, à apporter des réponses concrètes pour l'eau, pour le Pays Basque.



© Carole Pro

**Emmanuel ALZURI**  
Conseiller délégué  
Eau potable - Littoral,  
Trait de côte,  
GEMAPI et Milieux  
Naturels

# sommaire

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Optimiser la ressource .....  | 6  |
| Organiser la sobriété .....   | 8  |
| Assurer la solidarité .....   | 12 |
| Encourager l'innovation ..... | 14 |

Le Plan Sécheresse a été adopté par la délibération n°8  
du Conseil Communautaire du 01/07/2023.

---

## Crédits

### Réalisation graphique

Flora Roliers

### Traduction

ZIRTOKA - Euskal Traduction  
Argitxu Errotabehere

### Photo de la couverture

Images France télévisions

# OPTIMISER La RESSOURCE



Dès 2020, la Communauté Pays Basque a lancé une étude sur la ressource en eau de son territoire, mesurant notamment l'impact du changement climatique. Il en ressort que ce phénomène se traduit par une perte de disponibilité de 30% d'eau pour le Pays Basque à échéance 2040. Face à cet état de fait, le premier axe de ce Plan est d'optimiser la disponibilité de la ressource en eau en améliorant les captages d'eau potable et en réduisant les fuites.

Ce volet, soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, est estimé à 40 millions d'euros d'investissements pour les 5 ans à venir, et à 70 millions d'euros pour une trajectoire à plus long terme.



### > Améliorer les capacités des captages en sources comme en rivières

- Dès 2023
- **Objectif** : 138 points modernisés fin 2024

### > Suivre l'état et l'évolution de chaque ressource en temps réel : installer des capteurs de suivi

- Dès 2023
- **Objectif** : toutes les ressources équipées fin 2024

### > Améliorer le rendement et la capacité des réseaux d'eau potable

- Dès 2023
- **Objectif** : 30 km de réseaux chaque année

### > Renforcer l'organisation de la gestion de crise

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : garantir l'intervention de l'agglomération et de ses partenaires en moins de 24h

### > Développer l'interconnexion des réseaux

- Dès 2023
- **Objectif** : interconnecter l'ensemble des sites du Pays Basque d'ici 2040

### > Informer régulièrement les communes

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : créer un bulletin d'information hebdomadaire de suivi de l'état de chaque ressource

### > Créer une équipe de 3 personnes exclusivement dédiées à la recherche de fuites

- Dès 2023
- **Objectif** : objectif moins de 10% de perte d'eau sur l'ensemble du réseau pour atteindre un rendement de réseau de 90% d'ici 2030 (actuellement 78%)

### > Travailler à l'échelle des bassins versants transpyrénéens

- À partir de 2024
- **Objectif** : partager les connaissances et les infrastructures d'eau pour une gestion conjointe



Les fuites sont structurelles sur un réseau souterrain, au Pays Basque comme ailleurs. Le **Plan Eau** présenté par Emmanuel Macron fin mars fait état de 170 communes dont le rendement est inférieur à 50% et qui seront éligibles à des aides.

Le Pays Basque n'est pas concerné : les fuites représentent seulement 22% de l'ensemble des 5 600 km de canalisations du territoire. Les zones présentant le plus de fuites sont les zones rurales puisqu'elles disposent de beaucoup de linéaires avec peu de consommation.



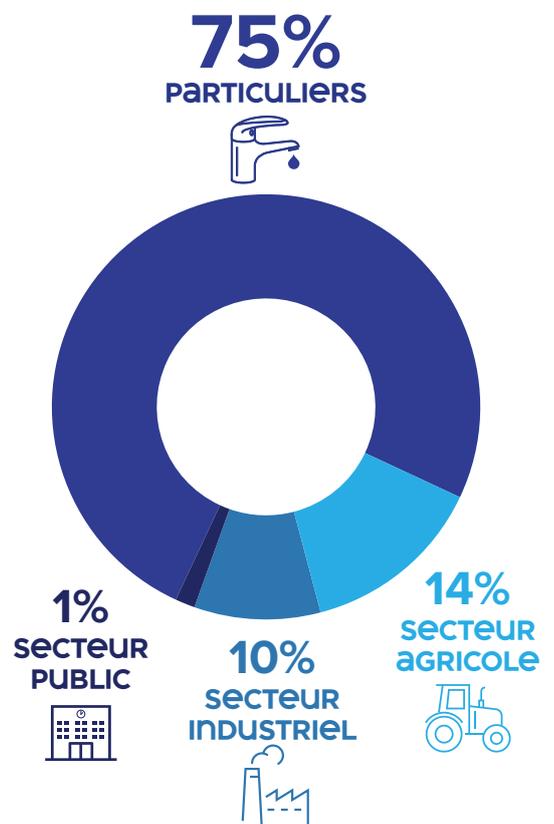
# ORGANISER La SOBRIÉTÉ



Au Pays Basque, les particuliers consomment 75% de l'eau potable, l'agriculture 14%, l'industrie 10% et les services publics 1% (hôpitaux, mairies, écoles...).

La consommation moyenne pour notre territoire est de 192 litres par jour et par habitant desservi. Cette consommation moyenne est supérieure de 15% à la valeur constatée sur le plan national.

Ce Plan comprend des mesures spécifiques pour chacun des usages en vue de mettre en œuvre la nécessaire culture de la sobriété au Pays Basque.



## POUR TOUS

### ➤ Aider financièrement à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie : 100 000 euros d'aide immédiatement

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : accompagner l'ensemble des usagers (particuliers, professionnels) qui s'engagent dans une démarche de sobriété et de réutilisation de l'eau

## POUR LES PARTICULIERS

### ➤ Déployer une campagne de sensibilisation

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : proposer des conseils pratiques et inciter à des usages plus économes en eau

### ➤ Aider financièrement à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie

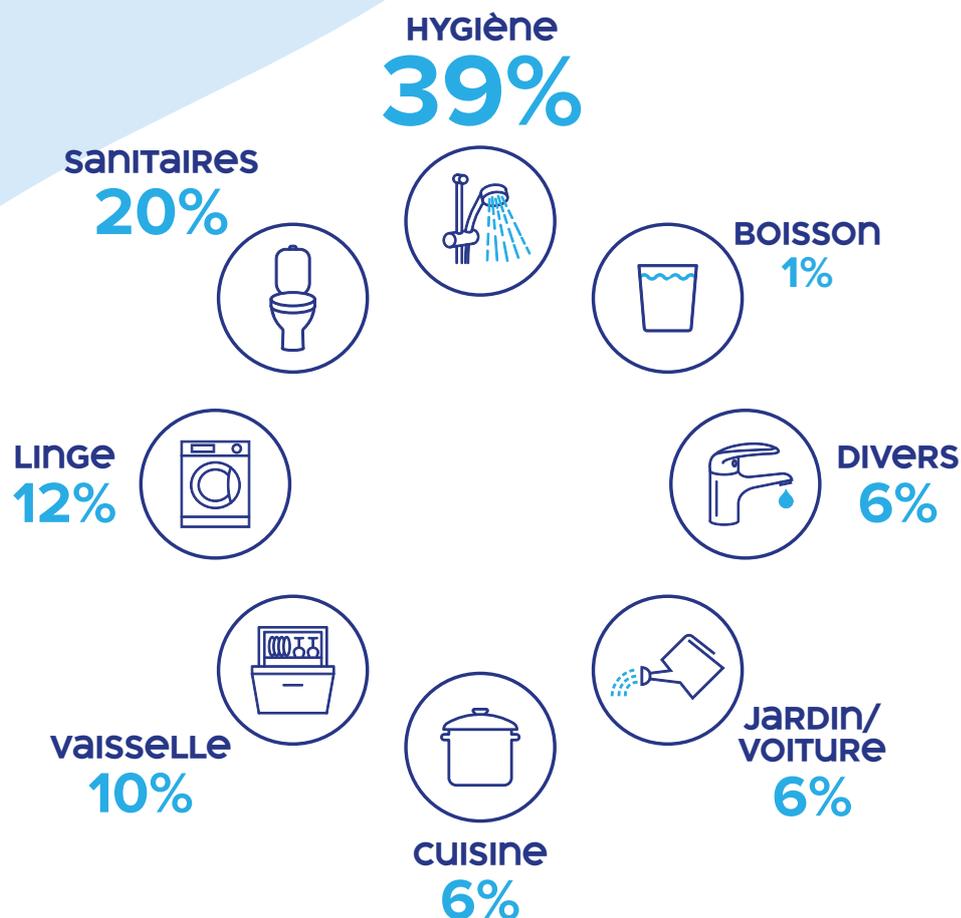
- Immédiat
- **Objectif** : encourager les habitants à être autonomes pour une partie de leurs consommations (arrosage du jardin par exemple) en participant à l'acquisition d'un récupérateur sur présentation d'une preuve d'achat



Il existe différents simulateurs en ligne dont celui du Centre d'information sur l'eau – CIEAU pour mieux estimer les postes les plus consommateurs de la vie quotidienne. La Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne également le travail d'associations locales comme la Water Family – Du flocon à la vague. Leur outil numérique « empreinte H2O » permet d'estimer non seulement les consommations du foyer mais aussi l'impact en termes de pollution que peuvent impliquer indirectement les choix en termes d'alimentation, de textile.

[www.empreinteh2o.com](http://www.empreinteh2o.com)





\*Données issues du CIEAU – Centre d'Information sur l'Eau



**La consommation individuelle en eau peut être réduite de 10%** en réduisant sa douche quotidienne de seulement 1 min : chaque minute sous la douche économise en effet 15 litres d'eau. Cette économie réalisée par jour par chacun des 320 000 habitants du Pays Basque permettrait de réduire de 6% la consommation totale d'eau potable du territoire.



**Une famille de 4 personnes consomme** environ 120m<sup>3</sup> d'eau par an, là où une famille économe peut se limiter à 95m<sup>3</sup> par an : soit plus d'une centaine d'euros d'écart entre ces 2 familles.



**Un système de télérelève** peut être installé directement sur les compteurs d'eau et transmettre les données de consommation afin d'ajuster de manière quotidienne les usages de l'eau.



**Une chasse d'eau** qui fuit un an engendre une perte de près de 1000 euros à l'année. C'est presque 6 fois le budget annuel d'une personne pour sa consommation en eau.

## LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

- > Connaître les consommations d'eau des bâtiments, des piscines communautaires avec un suivi régulier et mettre en place des compteurs communicants
  - Dès l'été 2023
  - **Objectif** : réagir rapidement à toute consommation anormale
  
- > Réduire les consommations en installant des équipements plus économes en eau (réducteur de pression, limiteur de débit, , vannes d'arrêts sectionnelles urinoirs sans eau etc.)
  - Dès l'été 2023
  - **Objectif** : réduire les consommations
  
- > Rechercher les éventuelles fuites des bâtiments communautaires
  - À partir de 2024
  - **Objectif** : mettre en œuvre une procédure de suivi de l'eau des bâtiments communautaires
  
- > Installer des récupérateurs d'eaux pluviales et étudier la faisabilité de Réutiliser les Eaux Usées Traitées dans les bâtiments communautaires
  - Dès 2023
  - **Objectif** : diversifier l'approvisionnement en eau des constructions
  
- > Étudier la faisabilité de réutiliser l'eau de vidange des piscines
  - À partir de 2024
  - **Objectif** : réduire les consommations d'eau potable et diversifier l'approvisionnement en eau des équipements



## DES AIDES POUR LES SERVICES PUBLICS

- > **Aider financièrement à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie**
  - Dès l'été 2023
  - **Objectif** : accompagner les communes du territoire et les partenaires à être autonomes pour une partie de leurs consommations avec des aides financières
- > **Accompagner les communes dans la recherche d'économies**
  - Dès l'été 2023
  - **Objectif** : réduire les consommations des bâtiments et équipements communaux
- > **Étudier la faisabilité de réutiliser les Eaux Usées Traitées**
  - Dès l'été 2023
  - **Objectif** : diversifier l'approvisionnement en eau potable des constructions
- > **Appliquer les préconisations de la Loi Climat et Résilience en gérant les eaux pluviales en surface (uniquement)**
  - Dès l'été 2023
  - **Objectif** : recharger les nappes



**La gestion des eaux pluviales** permet d'une part, de lutter contre les inondations et d'autre part, de recharger les nappes souterraines en réinjectant les eaux de pluie dans les sols.

Cela nécessite d'aider les porteurs de projet à trouver des solutions pour maintenir, voire retrouver, la perméabilité de sols urbanisés : par exemple, en remplaçant l'enrobé des voiries et chemins par des revêtements poreux, en créant des espaces naturels en cuvette pour favoriser l'infiltration de l'eau, en plantant des fourrés, ou encore en créant des canaux et fossés à ciel ouvert pour mieux faire circuler les eaux de pluie et rafraîchir les îlots urbains.



## DES AIDES POUR LES INDUSTRIELS

### › Aider financièrement à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie

- Immédiat
- **Objectif** : accompagner les entreprises à être autonomes pour une partie de leurs consommations avec des aides financières

### › Accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations via le contrat résilience et performance et l'aide à l'immobilier d'entreprises (dispositifs conditionnant le soutien de la Communauté Pays Basque au respect de mesures environnementales dont la réduction de la consommation d'eau)

- Immédiat
- **Objectif** : optimiser les procédés pour prévenir les surconsommations, recycler et réutiliser l'eau dans les process

### › Étudier la faisabilité de Réutiliser les Eaux Usées Traitées

- Dès 2023
- **Objectif** : réutiliser l'eau dans les process industriels pour diversifier l'approvisionnement des entreprises

### › Lancer des ateliers spécifiques sur l'économie de la ressource en eau dans le cadre du 2<sup>e</sup> programme Territoire d'Industries Pays Basque

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : étudier avec les industriels les solutions d'amélioration de leurs consommations

### › Cartographier les gros consommateurs en eau potable et les zones tendues en eau potable

- Dès 2023
- **Objectif** : mieux connaître le territoire et ses enjeux pour prioriser les actions

### › Anticiper l'implantation de zones d'activités économiques en fonction de la disponibilité de la ressource

- Dès 2023
- **Objectif** : adapter l'implantation des entreprises en fonction des disponibilités des ressources en eau et ne pas aggraver les situations en tension

### › Construire un programme de sensibilisation et accompagner les entreprises dans leurs dispositifs innovants sur la thématique eau

- À partir de 2024
- **Objectif** : mettre en place un dispositif de sensibilisation en lien avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et accompagner les entreprises dans leurs stratégies d'adaptation au changement climatique



**La Réutilisation des Eaux Usées Traitées – REUT** consiste à la fois à traiter puis à réutiliser les eaux usées. Lorsqu'elles sont traitées, ces eaux peuvent être valorisées : les collectivités peuvent ainsi arroser leurs espaces verts, les golfs, nettoyer les espaces publics et lutter contre les incendies.

En France, moins de 1% des eaux usées épurées sont réutilisées, loin derrière l'Italie et l'Espagne qui utilisent entre 8 et 14% de leurs eaux usées traitées. La réglementation est en train de changer pour encourager le plus possible ce type de pratique, l'objectif fixé par la Commission Européenne étant de multiplier par 6 les volumes d'eaux usées recyclés.

## DES AIDES POUR LES AGRICULTEURS



La Communauté Pays Basque a décidé de renforcer son dispositif « Agriculture et Eau », avec le renforcement et l'élargissement du volet qualité ERREKAGRI à tous les cours d'eau du Pays Basque et à tous les enjeux du territoire (bactériologie, nitrates, pesticides), ainsi que le lancement d'ERREKAGRI 2, soit des nouvelles actions pour l'économie et la gestion optimisée de la ressource en eau dans les fermes.

➤ Aider financièrement les maraîchers et les éleveurs à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : équiper 10 fermes par an pour permettre aux exploitations d'être autonomes pour une partie de leurs consommations



© Ferme de l'Harida - CAPB



➤ **Encourager la mise en place de « compteurs agricoles » permettant de bénéficier de l'exonération de la redevance pollution prélevée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne**

- Dès 2023
- **Objectif** : distinguer les consommations liées aux exploitations et aux usages domestiques pour éviter les surconsommations et mieux adapter l'approvisionnement

➤ **Aider financièrement les maraîchers et éleveurs à l'installation de matériels permettant la réduction de leurs prélèvements en eau potable (pompes, filtres, goutte-à-goutte, forage, etc.)**

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : équiper 10 fermes par an pour réduire les prélèvements en eau potable

➤ **Aider financièrement les éleveurs à remettre en état leurs sources privées superficielles**

- Dès l'été 2023
- **Objectif** : réhabiliter 5 sources privées par an pour garantir une meilleure autonomie en eau des éleveurs

➤ **Aider financièrement les exploitations agricoles de tout le territoire dans le cadre du dispositif « qualité de l'eau » : ErrekAgri (mise en défens des berges, points d'abreuvement, compostage, haies, accompagnement technique)**

- Dès 2023
- **Objectif** : équiper 10 fermes par an pour réduire l'impact des pratiques agricoles

➤ **Lancer des formations et expérimentations au désherbage mécanique sur les zones agricoles**

- Immédiat
- **Objectif** : impulser 2 à 3 temps de formation par an, accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre du désherbage mécanique sur les parcelles communautaires

➤ **Accompagner l'expérimentation et le développement de pratiques efficaces et économes en eau**

- Immédiat
- **Objectif** : accompagner la recherche et l'expérimentation sur le volet « eau » des filières agricoles (au moins 5 filières accompagnées par an) et la gestion de l'eau dans les fermes à travers l'appel à projets « Fermes Innovantes et Pratiques Agro-écologiques » (10 projets soutenus par an)



**Un baromètre du niveau des rivières** a été lancé par la Communauté Pays Basque afin d'inciter chacun à adapter sa consommation en fonction des ressources du territoire. Sorte d'écowatt de l'eau, ce baromètre est consultable sur le site web de la Communauté Pays Basque et mis à jour chaque lundi.

# ASSURER La SOLIDARITÉ



**Il existe actuellement 575 tarifs de l'eau différents au Pays Basque.**

Dans une logique d'équité territoriale, la Communauté Pays Basque proposera une tarification harmonisée pour l'ensemble des usagers du Pays Basque, à l'instar de la démarche poursuivie sur le réseau de mobilité TXIK TXAK.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a fait le choix de viser une égalité de traitement des usagers devant le service public pour promouvoir la solidarité sur son territoire. Cette tarification harmonisée permettra de hisser les services publics de l'eau et de l'assainissement parmi les plus performants en France.

Cette harmonisation permettra en effet :

- l'amélioration de la qualité du service auprès des abonnés,
- une garantie de la qualité de l'eau, par la mise en œuvre des techniques de pointe du traitement de l'eau potable permettant d'anticiper les évolutions réglementaires sur les polluants émergents,
- le financement de dotations financières affectées aux personnes les plus démunies,
- un taux de renouvellement de 0,5% par an pour ses canalisations d'eau et correspondant à 30 km de réseaux renouvelés chaque année,
- le financement d'un programme d'investissement ambitieux, porté en maîtrise d'ouvrage publique, pour préparer le territoire de demain,
- l'optimisation de la gestion des services, par le déploiement de systèmes d'information de nouvelle génération,
- la production d'énergie renouvelable, d'économie circulaire et, plus généralement, de souci d'empreinte des services sur l'environnement.

## ➤ Proposer une tarification harmonisée

- Dès 2023
- **Objectifs :**
  - > restructurer les tarifs existants (part fixe et part variable en eau et en assainissement), faire évoluer les tarifs les plus bas\*
  - > à l'horizon 2024, travailler sur une harmonisation tarifaire lissée sur 5 ans sur tout le Pays basque qui intégrera une tarification éco-solidaire

## ➤ Proposer une tarification solidaire

- 2024
- **Objectif :** garantir le droit à l'eau des plus démunis en créant une nouvelle politique de tarification sociale sur l'ensemble du territoire

\* La tarification est binomiale avec une part fixe représentant l'abonnement au service et une part proportionnelle aux volumes consommés.

Sur la base d'une consommation d'une famille type (4 personnes), l'attention au pouvoir d'achat a milité pour qu'aucun abonné ne subisse une hausse de sa facture annuelle supérieure à 50 € par an, soit 4,2 € par mois, hors taxe et redevance de l'Agence de l'eau.



### Le prix des services de l'eau ?

Contrairement aux idées reçues, le consommateur ne paye pas l'eau... mais tous les services qui y sont rattachés. Il est donc plus juste de parler de « prix des services de l'eau ». Tout comme sur une facture d'électricité, la facture d'eau comprend donc un prix fixe, ainsi qu'un prix variable, qui dépend directement de la consommation du foyer. Le consommateur paie donc pour chaque litre d'eau acheminé jusqu'à son domicile, utilisé et donc à traiter / dépolluer. La partie fixe de la facture quant à elle permet l'entretien et l'exploitation des installations nécessaires.

# encourager L'innovation



Au-delà de la mise en œuvre nécessaire de la sobriété, il convient de **développer de nouveaux procédés** et d'encourager la recherche et l'innovation pour préserver la ressource. Un certain nombre de dispositifs seront accompagnés en ce sens.



➤ Étudier la possibilité de Réutilisation des Eaux Usées traitées autrement qu'au nettoyage des voiries, à l'arrosage des terrains de sport et des espaces verts

- À partir de 2024
- **Objectif** : diversifier l'approvisionnement en eau des installations et équipements publics

➤ Étudier également les perspectives de réutilisation d'eaux pluviales

- À partir de 2024
- **Objectif** : travailler en transversalité pour intégrer les eaux pluviales aux documents d'urbanisme

➤ Étudier la possibilité d'utiliser des anciennes décharges ou friches pour le stockage d'eau de pluie

- À partir de 2024
- **Objectif** : améliorer les quantités d'eau disponibles



L'hygrométrie moyenne au Pays Basque est de 67%. Des systèmes permettant de récupérer l'humidité de l'atmosphère pourront donc y être déployés. Coûteux et de petite capacité, ils peuvent malgré tout servir de secours ou d'alimentation pour un hameau ou une ferme. Leur financement peut être accompagné à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage en parallèle à accompagner de nouvelles logiques d'utilisation de l'eau. Il s'agira par exemple de mêler et de combiner un système d'hydroélectricité avec un dispositif de production d'eau potable ou d'irrigation, tout en maintenant un débit d'étiage pour la biodiversité. On parle alors de « plusieurs utilisations de la goutte d'eau ».



© Comedia

 **pays  
Basque  
EUSKAL  
HERRIA**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
—  
HIRIGUNE  
ELKARGOA

15 avenue Foch, CS 88 507, 64185 Bayonne Cedex

Tél : 05 59 37 75 75

[contact@communaute-paysbasque.fr](mailto:contact@communaute-paysbasque.fr)